

DOSSIER CANDIDATURE CHANTIERS JEUNES MINEURS

La ville de St Genis Laval propose aux jeunes de 14 à 17 ans, de réaliser un projet collectif ou individuel en apportant leur aide à la commune pendant une période de vacances scolaires, en leur permettant de vivre une première expérience de travail à travers des missions telles que : bricolage, peinture, entretien

Le dossier de candidature est à déposer **avant le 17 mai 2024** auprès de la structure Info Jeunes.

Critères à remplir :

- Résider dans la commune depuis au moins un an
- Être âgé de 14 ans minimum au 1^{er} jour du chantier, jusqu'à 17 ans

Pièces à fournir lors du dépôt du dossier :

- Copie pièce d'identité
- Attestation de Quotient Familial CAF
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Carte Vitale ou Attestation de Carte Vitale du parent (où figure le nom du jeune)

Cadre réservé au service : Date de dépôt du dossier : _____ Réceptionné par : _____ Référence dossier : _____ Bilan entretien Info Jeunes : _____ _____ _____
--

BENEFICIAIRE DU DISPOSITIF

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Age au 1^{er} jour du chantier : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Nom et prénom du responsable légal : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Comment as-tu connu le dispositif des chantiers jeunes ?

- Structure Info Jeunes Réseaux sociaux Site internet de la Ville Opération Jobs d'Été
 Partenaire : _____ Bouche à oreille

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Es-tu suivie(e) par les éducateurs de prévention (AJD) et/ou la Mission Locale ? OUI NON

Bénéficies-tu d'un aménagement scolaire dû à une problématique de handicap ? OUI NON

As-tu déposé un dossier de candidature chantiers auparavant : OUI NON

Merci de nous préciser l'année : _____

As-tu bénéficié de la BMJ ou de l'aide au BAFA auparavant : OUI NON

Merci de nous préciser l'année : _____

Es-tu engagé bénévolement ? OUI NON

Association sportive Association culturelle Association de scoutisme Association humanitaire

Autre : _____

Sur quelles semaines es-tu disponible pour participer à un chantier cet été ?

du 8 au 12 juillet du 15 au 19 juillet du 22 au 26 juillet du 29 juillet au 2 août

ENGAGEMENT

En s'inscrivant dans le dispositif porté par la Ville de Saint-Genis-Laval, le jeune s'engage à prendre connaissance, signer et respecter la charte ci-jointe.

Tout manquement à cette charte entraînera l'exclusion temporaire du chantier et, si nécessaire, la rupture définitive du contrat.

En contrepartie de la mission de 5 demi-journées, la Ville versera une gratification de 100 € à la fin du chantier, soit 20€ par demi-journée. Toute absence sera décomptée de la gratification à hauteur de 20€ par demi-journée.

STRUCTURE INFO-JEUNES

Référent : Amine BENYOUNES

Téléphone : 06 28 93 32 45 / 04 81 10 71 33

Email : abenyounes@mairie-saintgenislaval

AUTORISATIONS

Je soussigné(e) Mme, Mr _____

atteste avoir pris connaissance de la Charte (cf page 5) et autorise mon enfant à participer au dispositif Chantiers jeunes de la ville de Saint Genis Laval.

Autorise la Ville de Saint-Genis-Laval à photographier ou filmer le bénéficiaire pour publication ou diffusion sur les différents supports de communication municipaux (Saint-Genis-Infos, site internet, newsletter, réseaux sociaux de la Ville, presse) sans contrepartie financière.

N'autorise aucune photographie ni film

Fait à Saint-Genis-Laval, le :

Le bénéficiaire

Nom – prénom

Mention « lu et approuvé »

Signature

Le représentant légal

Nom – Prénom

Mention « lu et approuvé »

Signature

Marylène MILLET

Maire de Saint-Genis-Laval

Conseillère régionale

Auvergne-Rhône-Alpes

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

- Informations confidentielles -

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ FILLE GARCON

I/- **VACCINATION** (se référer au carnet de vaccination ou aux certificats de vaccination).

Vaccinations obligatoires	Oui	Non	Date des derniers rappels	Vaccinations non obligatoires	Dates
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-oreillons	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

II/- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Le mineur présente-t-il un problème de santé : OUI NON

Si oui, préciser :

III/- RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable légal :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tel domicile _____ Tel portable _____

Tel travail _____

Adresse mail _____

Nom et téléphone du médecin traitant : _____

Je, soussigné(e) _____, responsable légal du mineur _____

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les actualiser si nécessaire

autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

A Saint-Genis-Laval, le _____

Signature du représentant légal

CHARTRE D'ENGAGEMENTS DES CHANTIERS JEUNES

La charte constitue un engagement de votre part à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous seront confiées, il comporte des éléments indispensables au bon déroulement de votre chantier.

1. Ponctualité

- J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous, si j'arrive en retard, l'encadrant pourra ne pas accepter ma présence. Je préviens de mon retard en contactant Amine BENYOUNES au 06 28 93 32 45.
- Je m'engage à respecter les horaires, à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu (y compris durant le temps de pause).

2. Qualité des tâches

- Je m'engage à réaliser correctement les tâches qui me sont confiées
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par l'encadrant
- Je prends soin du matériel confié.

3. Comportement durant le chantier

- Je suis poli, correct et respectueux en toute circonstance, envers l'encadrant, les membres du personnel et les autres participants du chantier

4. Neutralité et laïcité

- Durant mon chantier, je suis assimilé aux agents de la Ville, je m'engage donc à respecter les principes de neutralité et de laïcité (aucun port de signes religieux distinctifs).

5. Informations sur le traitement des données personnelles

Les informations recueillies sur le dossier de candidature sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville de Saint-Genis-Laval pour l'étude de la demande, le versement de la gratification, et la fiche de présence journalière pour les dossiers retenus. La base légale du traitement est un intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les services municipaux petite enfance jeunesse, finances et les structures concernées.

Les données sont conservées pendant une durée de 10 ans (conformément à la réglementation en vigueur des Archives de France – préconisations DGP/SIAF/2014/006).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, vous opposer au traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute autre question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données, par mail à ecrire@mairie-saintgenislaval.fr ou par écrit à Ville de Saint Genis Laval, 106 avenue G.Clémenceau 69230 SAINT GENIS LAVAL Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.